



**Les ressources minières  
et énergétiques du Québec :  
une vision d'avenir**

17 au 20 novembre 2025

Centre des congrès de Québec

# GUIDE DU DÉFI RESTAURATION MINIÈRE

Mine de rien, tu expliques ça comment la restauration minière au Québec en 2025?

# DÉFI RESTAURATION MINIÈRE – QUÉBEC MINES 2025

## CONTEXTE

La restauration minière fait partie intégrante du processus de développement minier et représente un défi de taille pour les entreprises minières. Elle constitue de plus une composante importante de l'acceptabilité sociale des projets miniers. Plusieurs spécialistes venant de différents domaines comme la géologie, la géochimie, l'hydrogéologie, la géotechnique, la réhabilitation des sols et autres participent à la réhabilitation et à la restauration des sites miniers. Cette jeune science est cependant peu connue du public en général et suscite de l'incompréhension et de nombreux questionnements.

Dans l'objectif de partager une vision plus ouverte et accessible de la restauration minière, un concours est organisé dans le cadre du congrès Québec Mines + Énergie 2025 (QM + É 2025) qui aura lieu du 17 au 20 novembre 2025. Il s'adresse aux étudiants et étudiantes des premier et deuxième cycles universitaires ayant un intérêt pour la restauration minière et la vulgarisation scientifique. Il a pour but de faire connaître et rayonner le domaine de la restauration minière auprès des étudiants et étudiantes universitaires en leur permettant de se familiariser avec les concepts liés à ce domaine et de les présenter de manière vulgarisée.

Les équipes gagnantes seront désignées le 19 novembre 2025 au Centre des congrès de Québec lors du congrès QM + É. Les gagnants du défi se partageront une bourse de 1500 \$ pour le premier prix, de 1000 \$ pour le deuxième et de 500 \$ pour le troisième. L'inscription gratuite au congrès QM + É sera également offerte à tous les membres des équipes sélectionnées.

## OBJECTIF

L'objectif du défi est à la fois d'acquérir une bonne compréhension de la restauration minière et d'être en mesure de vulgariser cette information pour la rendre accessible au grand public. Pour ce faire, les équipes devront produire une courte vidéo en français d'une durée maximale de cinq minutes qui traitera de différents concepts et notions entourant la restauration minière au Québec en 2025. La vidéo devra aborder, mais sans s'y limiter, **au moins trois** des sujets suivants :

- Quelles sont les principales problématiques environnementales causées par les sites miniers avant leur restauration?
- Pourquoi les sites miniers doivent-ils être restaurés?
- Quelles sont les méthodes de restauration utilisées au Québec? Comment fonctionnent-elles?
- Comment s'assurer de la stabilité et de la sécurité à long terme des infrastructures présentes sur les sites miniers?
- À quel moment la restauration peut-elle débiter sur un site minier?
- Comment le gouvernement du Québec encadre-t-il la restauration minière?
- Où se situe le Québec à l'échelle nationale et internationale du point de vue de la restauration minière?
- Quels sont les enjeux financiers associés à la restauration minière? Qui paye pour la restauration des sites miniers au Québec?
- Comment l'avis des communautés impactées par un site minier est-il pris en compte lors de la restauration?
- Une fois restauré, est-ce que le travail est terminé?

Les équipes devront également produire une bibliographie complète des ouvrages de restauration minière et de vulgarisation scientifique utilisés pour la réalisation de leur vidéo. Parmi ces sources, le Guide de préparation du plan de réaménagement et de restauration des sites miniers au Québec ainsi que la Directive 019 devront obligatoirement être mentionnés dans la vidéo.

[Guide sur la restauration minière - Ministère des Ressources naturelles et des Forêts \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca)

[Directive 019 sur l'industrie minière - Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs](#)

## RÈGLEMENTS

L'équipe doit être composée d'un **maximum de trois personnes de premier et/ou deuxième cycle universitaire**.

L'inscription au défi aura lieu entre le **1<sup>er</sup> et le 26 septembre 2025**.

**Un minimum de cinq équipes inscrites est nécessaire pour la tenue du concours.**

La vidéo devra être transmise au plus tard le **31 octobre 2025** en format MP4 par l'entremise du site WeTransfer à l'adresse suivante : [drsm@mrnf.gouv.qc.ca](mailto:drsm@mrnf.gouv.qc.ca).

Une présélection des **cinq meilleures équipes** aura lieu préalablement à la tenue du congrès QM + É.

Les cinq équipes finalistes seront invitées à présenter leur vidéo à l'occasion du congrès QM + É lors de périodes de 10 minutes chacune. La vidéo, d'une durée de 5 min maximum, sera d'abord projetée devant un jury et le public présent. À la suite de cette projection, les équipes devront faire une courte présentation sur leur processus de recherche et de réalisation de leur vidéo et répondront aux questions du jury.

Les trois équipes gagnantes seront déterminées parmi ces cinq équipes.

La présentation des projets aura lieu le **19 novembre 2025** en matinée dans la salle d'exposition du congrès QM + É au Centre des congrès de Québec. Au moins un des membres de l'équipe devra être présent à cette occasion pour présenter le projet.

Le dévoilement des équipes gagnantes et la remise des prix se dérouleront le mercredi 19 novembre 2025 à partir de 13 h lors du congrès QM + É.

## NE PAS OUBLIER

Les personnes qui participent au Défi de la restauration minière bénéficient d'un laissez-passer « conférences et exposition » gratuit. Les dîners **ne sont pas** inclus. Ces personnes doivent cependant payer les frais d'inscription pour les autres activités auxquelles elles souhaitent participer.

## INSCRIPTION

Soumettre les informations demandées en remplissant le formulaire Internet par le lien suivant (date limite : 26 septembre) : <https://event.fourwaves.com/fr/4a34579f-e836-46f4-88d3-856b08162958/soumission>

	Jour	Date	Heure
Début	Lundi	1 <sup>er</sup> septembre 2025	8 h
Fin	Vendredi	26 septembre 2025	23 h 59

## VIDÉOS

### DATE LIMITE DE SOUMISSION DE LA VIDÉO AU JURY

Jour	Date	Heure
Vendredi	31 octobre 2025	23 h 59

### DIFFUSION ET PRÉSENTATION DES VIDÉOS

Jour	Date	Heure
Mercredi	19 novembre	9 h 30 à 10 h 30

### REMISE DES PRIX

Jour	Date	Heure
Mercredi	19 novembre	13 h

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

**Vulgarisation et exactitude des informations (40 %) :** l'équipe devra démontrer qu'elle a bien compris les principes de la restauration minière et qu'elle s'est appuyée sur des notions de vulgarisation scientifique en les appliquant dans la réalisation de sa vidéo.

**Choix des sujets abordés (30 %) :** la vidéo devra aborder au moins trois des sujets proposés et l'un des sujets devra être traité à un niveau scientifique de niveau universitaire tout en étant vulgarisé.

**Originalité et durée de la vidéo (20 %) :** les sujets choisis devront être traités de manière originale et ludique de manière à susciter l'intérêt d'un large public. La vidéo devra être d'une durée maximale de 5 minutes.

**Présentation devant jury (10 %) :** l'équipe devra présenter devant le jury et le public présent sa vidéo et expliquer par la suite sa démarche de recherche et de création et répondre aux questions du jury (10 min).

**Utilisation de l'intelligence artificielle :** l'utilisation de logiciels d'intelligence artificielle (IA) pour la réalisation de la totalité ou d'une partie de la présentation devra être explicitement mentionnée en conclusion de la vidéo et son utilisation devra respecter les principes directeurs et des normes établis par votre université.

## PERSONNES À CONTACTER :

Sandra Tremblay : [Sandra.Tremblay2@mrnf.gouv.qc.ca](mailto:Sandra.Tremblay2@mrnf.gouv.qc.ca)

Andréane Samson : [Andreane.Samson@mrnf.gouv.qc.ca](mailto:Andreane.Samson@mrnf.gouv.qc.ca)

